

2 VERS UN CENTRE BOURG RENOUELÉ

La volonté d'accueillir de nouveaux habitants ne peut se limiter à une campagne de réhabilitation du bâti ancien, la commune doit aussi impérativement proposer des logements neufs et diversifier l'offre de logements par de la construction neuve (promoteur privé et bailleur social, location ou terrains à bâtir) en centre-bourg pour contribuer à son dynamisme.



CONSTATS

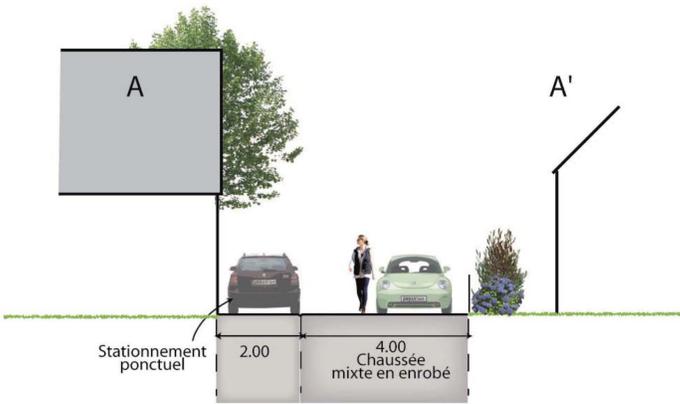
- Un centre bourg qui peine à se renouveler
- De nombreux espaces publics et espaces verts en centre-bourg
- Des espaces mobilisables pour accueillir une population nouvelle : sur le site des jardins des ateliers municipaux et sur le site du presbytère

Enjeu : mobiliser les espaces disponibles pour attirer une population familiale et produire du logement adapté aux personnes âgées.

SITE DES JARDINS DES ATELIERS MUNICIPAUX

PROJET

- Transformer les jardins potagers en jardins habités : un programme d'environ 18 nouveaux logements (10 terrains à bâtir et 8 logements adaptés aux seniors)
- Déplacer les jardins familiaux le long de l'Argos
- Maintenir l'accès aux ateliers communaux
- Conserver l'offre actuelle de stationnement et reconstruire les box existants
- Proposer une circulation apaisée par des voies mixtes



Coupe de principe AA' de la voie de desserte



Principe d'organisation du futur quartier

SECTEUR DU PRESBYTÈRE

PROJET

- Construire 5 logements (3 logements locatifs et 2 terrains à bâtir)
- Déconstruire la salle paroissiale
- Valoriser le cadre paysager et patrimonial de qualité, en préservant les murs, en valorisant la vue sur l'Argos, en respectant le caractère patrimonial du presbytère
- Créer une place offrant un potentiel de stationnement cohérent et adapté (~ 20 places)
- Définir un réseau de cheminements doux mettant en valeur les jardins, la Verzée et offrant un parcours alternatif et de promenade

